



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Alcoolisme

Question écrite n° 18739

Texte de la question

M. Bernard Schreiner appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation des centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie du Bas-Rhin. Ces centres qui jouent un rôle essentiel dans la prévention de l'alcoolisme et les soins aux malades voient leur pérennité menacée en raison de la diminution des enveloppes financières de l'État. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour empêcher la fermeture de certains centres.

Texte de la réponse

Le rôle des centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie dans la prévention de l'alcoolisme et les soins aux malades de l'alcool est essentiel. Ces centres ont obtenu en 1994, grâce à un effort de redeploiement interne au chapitre 47-17, la reconduction de l'enveloppe globale allouée en 1993. En outre, en ce qui concerne le département du Bas-Rhin, une subvention complémentaire exceptionnelle non reconductible de 360 000 francs a été attribuée au Bas-Rhin en 1994, et un complément de 500 000 francs sera versé dès le début 1995, en vue d'apurer les déficits du CHAA de Strasbourg, ce qui devrait permettre aux centres de fonctionner dans des conditions satisfaisantes.

Données clés

Auteur : [M. Schreiner Bernard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18739

Rubrique : Santé publique

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 1994, page 4858

Réponse publiée le : 2 janvier 1995, page 104